

## DES DIFFICULTES, DES BESOINS

### Des difficultés similaires

Difficultés au niveau langagier

Capacités attentionnelles fragiles

Lexique disponible faible

Mémoire de travail faible

Problèmes de compréhension et d'utilisation du langage

Difficultés de compréhension de concepts généraux et abstraits

#### Précisions

Des difficultés de repérage spatio-temporel et de prise d'information

Estime de soi fragilisée : notamment due aux échecs relationnels, mais aussi aux échecs dans les apprentissages de l'autonomie

Des difficultés pour comprendre les codes sociaux et les émotions d'autrui

Difficultés d'adaptation sociale : l'enfant éprouve des difficultés à adopter une conduite sociale adaptée à une situation.

Impulsivité, instabilité motrice : comportements de retrait, de repli ou au contraire aller au devant des autres personnes, parfois de manière envahissante, pour compenser.

Extrait - document complet sur l'ENT dossier ULIS  
<http://www.ash91.ac-versailles.fr/banque-de-ressources>

**De nombreuses fiches (ASH, CAP école inclusive...) et informations complémentaires sur l'ENT : Communauté - dossier ULIS.**

Les partenaires extérieurs : le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile), le CMPP : (Centre Médico Psycho Pédagogique), l'ergothérapeute (au collège)...

## DES ADAPTATIONS

Tous les élèves du dispositif sont de droit inclus dans leur classe de référence qui est leur classe d'âge. Ce qui nécessite des adaptations individualisées en fonction des besoins de chaque élève.



- adaptation de la forme : texte réduit, moins de questions, des exemples...
- adaptation du support : trace écrite à trous et/ou cours photocopiés, images, objets 3D...
- adaptation matérielle : objets à manipuler, fiches outils, calculatrice...
- adaptation de l'aide : méthode, activités en binôme...
- adaptation du délai : donner plus de temps pour faire, diminuer le temps d'activité...

**Je me tiens à votre disposition pour toute demande de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées aux besoins éducatifs particuliers de nos élèves en ULIS.**

## Comment fonctionne l'ULIS ?

Les modalités de scolarisation de chaque élève en lien avec la classe de référence sont organisées en fonction du GEVA-sco, réactualisées lors de l'Equipe de Suivi de Scolarité (ESS) une fois par an (minimum).

Les élèves en ULIS font partie intégrante de leur classe selon un emploi du temps adapté : une alternance entre des séances d'apprentissage au sein de la classe de référence et des temps de regroupement pour des séances pédagogiques spécifiques assurées par l'enseignante spécialisée coordonnatrice de l'Ulis.

### Qui enseigne auprès des élèves de l'ULIS ?

Tous les professeurs des classes de référence dispensent les enseignements dont les élèves peuvent tirer profit avec les adaptations définies dans le projet individuel (PPI).

Une enseignante spécialisée, Françoise PISSELOUP, titulaire du CAPPEI, est chargée de la coordination du dispositif : organisation pédagogique des inclusions et des temps de regroupement au sein de l'ULIS en salle 106.

Des Accompagnant(e)s des Elèves en Situation de Handicap (AESH) font partie de l'équipe éducative et participe, sous la responsabilité pédagogique de la coordonnatrice, à l'encadrement et à l'animation des actions éducatives conçues dans le cadre de l'ULIS.

# Un droit

Loi du 11 février 2005

Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Loi d'orientation du 23 avril 2005

Circulaire n° 2015-129 du 21/08/2015

Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.

Circulaire n° 2016-117 du 8/08/2016

BO du 25 août 2016

Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires

## Qui oriente en ULIS ?

Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.



MDPHE@cd-essonne.fr  
93 Rue Henri Rochefort,  
91000 Évry-Courcouronnes  
Tél : 01.60.76.11.00

« Tout élève peut progresser à son rythme dès lors qu'on lui propose un parcours adapté. »

« Le pari de l'éducabilité », Philippe MEIRIEU, oct. 2014



## Qu'est-ce qu'un handicap ?

« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant »

loi n° 2005-102 du 11 février 2005

francoise.pisseloup@ac-versailles.fr

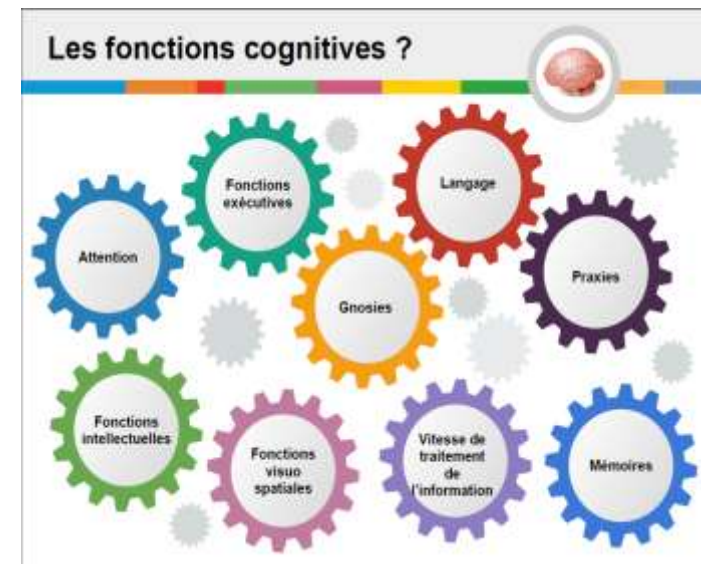


Collège Sonia DELAUNAY  
8 Promenade du canal  
91 350 GRIGNY  
Tél : 01.69.02.70.90

## Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

\* \* \* \*

C'est un dispositif ouvert sur toutes les classes du collège, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.  
Au collège Sonia DELAUNAY, les 12 élèves en ULIS présentent des Troubles des Fonctions Cognitives (TFC).



<http://www.ash91.ac-versailles.fr/banque-de-ressources>